



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Services Procurement-Instruments Management
Division/Approvisionnement de services-Gestion des
instruments
Terrasses de la Chaudière 5th Floo
10 Wellington Street
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

| | |
|---|---|
| Title - Sujet NCR Roadmap Low-Carbon Operations | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EP021-180416/A | Amendment No. - N° modif. 002 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 20180416 | Date 2018-07-10 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZQ-018-33604 | |
| File No. - N° de dossier 018zq.EP021-180416 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-07-24 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| F.O.B. - F.A.B. | |
| Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Aubert, Olivier | Buyer Id - Id de l'acheteur 018zq |
| Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-8062 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

La modification de l'invitation est émise afin de:

- Répondre aux questions en provenance des soumissionnaires
- Modifier le barème de prix
- Modifier les critères financiers obligatoires
- Modifier l'article 7.6.2 Responsabilité totale du Canada

1. Questions et réponses

Question #011

Suite aux réponses des questions 004 et 005 dans la modification 001, la valeur du travail de 200 jours pour chaque niveau de consultant peut être une partie importante du budget, par exemple : 600 jours à une moyenne de 1,500\$/jour (à un taux moyen de 200 \$ par heure) serait 900 000\$. Cela laisserait un budget de 1,1 million de dollars maximum pour compléter la feuille de route pour l'étape 1 à 6. Selon notre expérience, ce budget n'est pas suffisant.

Pourriez-vous envisager de réduire le nombre de jours pour l'étape 7? Nous recommandons 25 jours par consultant pour un total de 75 jours.

Réponse #011

Le Canada va séparer les parties 1 à 6 de la partie 7 et assigner des limites distinctes.

Seulement les parties 1 à 6 seront assujetties aux critères financiers obligatoires (FO)

La Partie 7 sera assujettie à une dépense maximum de 250 000,00 \$, conformément à l'article 7.6.2 du contrat subséquent intitulé Responsabilité totale du Canada.

Le Canada va réduire le niveau d'effort estimatif de 200 à 50 jours.

La demande de soumissions sera modifiée en conséquence.

Question #012

Suite à la réponse de la question 009 dans la modification 001, où la mobilisation des intervenants devraient permettre aux participants de s'exprimer dans la langue officielle de leur choix, est-ce que le gouvernement du Canada sera responsable des coûts liés à la traduction de documents et/ou des services de traduction simultanée pendant les activités de mobilisation des intervenants?

Réponse #012

Non. Veuillez-vous reporter à l'annexe A, Énoncé des travaux, 8, b) qui stipule que l'entrepreneur est responsable de « prévoir la logistique et fournir le logement pour les entrevues, les consultations, les tables rondes et les autres réunions».

Question #013

Étant donné les précisions fournies dans la modification 001 et ces questions, pourriez-vous envisager de reporter la date de clôture de cette demande de soumissions par 1 semaine pour le 24 juillet?

Réponse #013

Oui, la demande de soumissions sera modifiée en conséquence.

Question #014

Les critères d'évaluation TC3 stipule que l'entrepreneur doit démontrer la portée nationale ou internationale de son réseau de contacts pour être choisi pour l'exécution du travail.

Pouvez-vous confirmer que ces conseillers/contacts ne nécessitent pas de cote de fiabilité afin d'être impliqués dans le projet?

Réponse #014

Les conseillers/contacts ne nécessitent pas de cote de fiabilité à moins qu'ils doivent avoir accès à des renseignements protégés conformément à la section 7,3 exigences en matière de sécurité.

Question #015

À l'annexe A, Énoncé des travaux, 6. Les exigences du projet, c) Recueillir les données. Pouvez-vous donner plus de détails sur l'exigence de constituer une bibliothèque numérique de données?

Réponse #015

Comme une base de données en ligne d'objets numériques (texte, images, etc.), la Bibliothèque numérique de données doit fournir des moyens pour faciliter l'organisation, la recherche et l'extraction.

Question #016

À l'annexe A, Énoncé des travaux, 6. Les exigences du projet, d) analyser les données. Pouvez-vous préciser la granularité de cette tâche? Est-ce un document qui décrit l'ensemble du portefeuille du travail afin d'atteindre une neutralité en carbone? Ou est-ce des documents précis pour chaque propriété?

Réponse #016

On s'attend à ce que l'entrepreneur prépare un ou plusieurs ébauches de documents qui analyse les données compilées décrites dans la partie 6, c), a. qui n'ont pas besoin d'être précisées pour chaque propriété.

Question #017

À l'annexe A, Énoncé des travaux, 6. Les exigences du projet, e) Informer les intervenants à la demande du comité de gouvernance. Veuillez préciser s'il s'agit d'un engagement ou mission spécifique avec chacun des groupes énumérés. De plus, est-ce qu'il y a un format préféré pour cette ou ces séances?

Réponse #017

Comme il a été mentionné, l'entrepreneur informe les parties intéressées au moment demandé par le comité de gouvernance ». Les réunions sont dans le format habituel.

Question #018

À l'annexe A, Énoncé des travaux, 6. Les exigences du projet, g) effectuer des évaluations détaillées. Pouvez-vous confirmer que les sous-titres indiquent un aperçu du produit livrable final?

Réponse #018

Selon la décision du soumissionnaire, les sous-titres de la partie 6, g) pourraient être utilisés comme décrit pour les livrables finaux.

Question #019

À l'annexe A, Énoncé des travaux, 6. Les exigences du projet, g) e. évaluations économiques. Avez-vous un exemple d'un système de modélisation reconnu que vous aimeriez utiliser dans cette évaluation?

Réponse #019

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP021-180416/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20180416

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
018ZQ. EP021-180416

Buyer ID - Id de l'acheteur
018ZQ
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Non. Comme il a été mentionné, le soumissionnaire doit utiliser un «système de modélisation avec une échelle appropriée, reconnu par l'industrie ».

Question #020

À l'annexe A, Énoncé des travaux, 11 Contenu et mise en page de la feuille de route finale. Pouvez-vous préciser l'objectif derrière l'«évaluation économique globale» du secteur?

Cet article stipule que le promoteur sera tenu de préparer des plans d'activités. Combien de plans d'affaires devraient être créés et la façon dont ils devraient être détaillés?

Réponse #020

L'objectif est de recevoir une évaluation coût/bénéfices globale. Pour l'« évaluation économique globale » du secteur, veuillez également consulter la partie 6, e).

Les plans opérationnels attendus devraient couvrir les six secteurs analysés mentionnés dans l'analyse de la situation : Les bâtiments, l'énergie, la mobilité, l'industrie, finances et l'évaluation économique globale. Comme il a été mentionné, chaque plan d'affaires est censé fournir un « Recueil de recommandations » pour inclure les éléments de a) à g).

2. À la PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3, BARÈME DE PRIX

EFFACER: Au complet

INSÉRER:

Le soumissionnaire doit compléter ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière.

| Étape | | | Prix fixe |
|--|--|-----------------------------|------------------|
| Étape 1 | | | |
| Étape 2 | | | |
| Étape 3 | | | |
| Étape 4 | | | |
| Étape 5 | | | |
| Étape 6 | | | |
| Sous-total des étapes 1 à 6 | | | |
| | | | |
| Étape 7 | Taux journalier fixe tout-inclus (a) | Niveau d'efforts* (b) | (a) x (b) = c |
| Consultant Junior | | 50 jours | |
| Consultant Intermédiaire | | 50 jours | |
| Consultant Sénior | | 50 jours | |
| Sous-total de l'étape 7 | | | |
| Prix évalué (P) = (Sous-total des étapes 1 à 6 + Sous-total de l'étape 7) | | | |

*Les données volumétriques comprises dans ce barème de prix sont fournies uniquement aux fins de la détermination du prix évalué de chaque soumission. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie contractuelle. Leur inclusion dans ce barème de prix ne représente pas un engagement de la part du Canada que son utilisation future des services décrits dans la demande de soumissions correspondra à ces données.

Les prix compris dans les étapes 1 à 6 comprennent le coût total de tous les frais de déplacements et de subsistance qui pourraient devoir être engagés pour la réalisation du travail décrit à l'Annexe A de la sollicitation.

Les taux compris à l'étape 7 comprennent le coût estimatif total de tous les frais de déplacements et de subsistance qui pourraient devoir être engagés pour la réalisation du travail exécutés « au fur et à mesure de la demande.

Le Canada n'acceptera pas dans le cadre de tout contrat subséquent les dépenses de déplacement et de subsistance que l'entrepreneur pourrait devoir engager pour la réinstallation nécessaire des ressources afin de satisfaire à ses obligations contractuelles.

3. À la PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 CRITÈRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

EFFACER: Critères financiers obligatoires

Les soumissions doivent satisfaire à tous les critères financiers obligatoires indiqués dans le tableau inséré ci-dessous.

Les soumissions qui ne satisfont pas à tous les critères financiers obligatoires seront déclarées irrecevables. Chaque critère devrait être traité séparément.

| Critères financiers obligatoires (FO) | | |
|--|--|---|
| Numéro | Critère financier obligatoire | Instructions concernant la préparation des soumissions |
| FO1 | Le Prix évalué (P) ne doit pas excéder 2,000,000.00\$ (taxes applicables en sus). Prix évalué (P) supérieur à cette somme sera jugée non recevable. | |

INSÉRER: Critères financiers obligatoires

Les soumissions doivent satisfaire à tous les critères financiers obligatoires indiqués dans le tableau inséré ci-dessous.

Les soumissions qui ne satisfont pas à tous les critères financiers obligatoires seront déclarées irrecevables. Chaque critère devrait être traité séparément.

| Critères financiers obligatoires (FO) | | |
|--|---|---|
| Numéro | Critère financier obligatoire | Instructions concernant la préparation des soumissions |
| FO1 | Le sous-total des étapes 1 à 6 ne doit pas excéder 2,000,000.00\$ (taxes applicables en sus). Le sous-total des étapes 1 à 6 supérieur à cette somme sera jugée non recevable. | |

4. À l'article 7.6.2 Responsabilité totale du Canada

EFFACER: Au complet

INSÉRER: Limitation des dépenses - Portion des travaux -Total cumulatif de toutes les AT autorisées

- A. À l'égard de la portion des travaux à exécuter «au fur et à mesure de la demande» en vertu du contrat, la responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur dans le cadre du contrat pour toutes les AT autorisées, y compris toutes révisions, ne doit pas dépasser la somme de **250,000.00\$**. Les droits de douane sont inclus font l'objet d'une exemption et les sont en sus.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP021-180416/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20180416

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
018ZQ. EP021-180416

Buyer ID - Id de l'acheteur
018ZQ
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- B. Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins qu'une augmentation n'ait été autorisée, par écrit, par l'autorité contractante.
- C. L'entrepreneur doit informer, par écrit, l'autorité contractante concernant la suffisance des fonds:
1. lorsque 75 p. 100 de la somme est engagée, ou
 2. quatre (4) mois avant la date d'expiration du contrat, ou
 3. dès que l'entrepreneur juge que la somme est insuffisante pour l'achèvement des travaux demandés dans toutes les AT autorisées y compris toutes révisions, dont la base de paiement applicable est limitation des dépenses [clause du contrat 7.6.1.2, AT assujettie à une limitation des dépenses],
- selon la première de ces conditions à se présenter.
- D. Lorsqu'il informe l'autorité contractante que les fonds du contrat sont insuffisants, l'entrepreneur doit lui fournir par écrit une estimation des fonds additionnels requis. La présentation de cette information par l'entrepreneur n'augmente pas la responsabilité du Canada à son égard.